



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER
PROVINCE DE QUÉBEC
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 6 mai 2024** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents(es) : Mme Maureen Bédard
M. Raymond Bureau
M. David Hogan
M. Thomas Lavallee
M. Brent Montgomery
Mme Dorothy Noël

Sont absents(es) : Mme Shelley MacDougall

Formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Brent Montgomery.

Étaient également présents:

Heidi Lafrance, Directrice générale et greffière-trésorière
Pamala Hogan Laberge, Directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire
Alec Montpas, Directeur du Service des travaux publics
Karine Dumouchel, Inspectrice en environnement

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Séance ordinaire du 8 avril 2024
4. Période de questions
5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes
6. Avis de motion et règlements
7. Administration
 - 7.1. Embauche d'un coordonnateur jeunesse - Nick Bouffard
 - 7.2. Embauche de deux préventionnistes pour les visites résidentielles - Marc Bourque et Gabriel Auclair
8. Finances
 - 8.1. Compte fournisseurs pour le mois d'avril 2024
 - 8.2. Dépôt - Rapport d'audit portant sur la gestion des excédents et des réserves de la Commission municipale du Québec
 - 8.3. Dépôt - Rapport financier et rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023
 - 8.4. Demande de commandite
 - 8.5. Service de raccompagnement TZ Capitale-Nationale
9. Sécurité publique
 - 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour avril 2024
10. Travaux publics et hygiène du milieu
 - 10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics
 - 10.2. Location d'une surfaceuse à glace (Zamboni) pour la saison hivernale 2024-2025
 - 10.3. Octroi du contrat pour la reconstruction de la terrasse du Centre communautaire Valcartier
11. Urbanisme et environnement
 - 11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois d'avril 2024
 - 11.2. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 11.3. Dérogation mineure - lot 2 196 881
12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire
 - 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire
 - 12.2. Protocole d'entente avec Vallée Jeunesse Québec inc. - Location terrain de soccer et programme Tremplin
13. MRC et dossiers régionaux
14. Affaires diverses
15. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

À 19h30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

« La personne qui préside la séance, soit M. le Maire Brent Montgomery, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi. »

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit M. le Maire Brent Montgomery, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi. »

01-05-24 2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Raymond Bureau

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'approuver l'ordre du jour sans modification; les membres du conseil déclarent avoir reçu copie dudit ordre du jour conformément à la loi et, en conséquence, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

3. Adoption des procès-verbaux

02-05-24 3.1. Séance ordinaire du 8 avril 2024

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la directrice générale et greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 8 avril 2024.

4. Période de questions

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes

Mme Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière fait un rapport verbal de la correspondance générale et des affaires se rapportant aux séances précédentes.

6. Avis de motion et règlements

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

7. Administration

03-05-24 7.1. Embauche d'un coordonnateur jeunesse - Nick Bouffard

IL EST PROPOSÉ PAR David Hogan

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De nommer M. Nick Bouffard comme coordonnateur jeunesse pour le Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire pour la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, et ce à compter du 15 avril 2024, pour une période probatoire de 3 mois après quoi elle sera éligible pour un poste permanent.

04-05-24 7.2. Embauche de deux préventionnistes pour les visites résidentielles - Marc Bourque et Gabriel Auclair

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie doit faire des visites de prévention résidentielle sur le territoire de la Municipalité pour se conformer au Schéma de couverture de risques de la MRC de la Jacques-Cartier;

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavalée

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De procéder à l'embauche de M. Marc Bourque et de M. Gabriel Auclair pour effectuer les visites de prévention résidentielles sur le territoire de la Municipalité pour l'été 2024.

8. Finances

05-05-24 8.1. Compte fournisseurs pour le mois d'avril 2024

ATTENDU QUE la greffière-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d'avril 2024;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, comme certifié par la greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'avril 2024 totalisant la somme de 196 362,98 \$ laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

8.2. Dépôt - Rapport d'audit portant sur la gestion des excédents et des réserves de la Commission municipale du Québec

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal*, la greffière-trésorière dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

8.3. Dépôt - Rapport financier et rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal*, la greffière-trésorière dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal*, la greffière-trésorière a donné un avis public sur le dépôt des rapports financiers au moins 5 jours avant la séance.

06-05-24

8.4. Demande de commandite

Tournoi de golf – Quebec High School Alumni Foundation:

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE participer au tournoi de golf annuel des anciens de QHS au Centre Castor sur la Base de Valcartier le 28 juin 2024. Le coût est de 150 \$ par personne.

07-05-24

8.5. Service de raccompagnement TZ Capitale-Nationale

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De mandater l'organisme TZ Capitale-Nationale pour offrir un service de raccompagnement pour les clients du Centre communautaire Valcartier sur demande. Le coût de l'abonnement pour 2024 est de 490,00 \$ plus les taxes applicables.

9. Sécurité publique

9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour avril 2024

Un total de 18 appels a été reçu pendant le mois d'avril 2024:

- 9 Médical
- 0 Accident
- 2 Alarme incendie
- 1 Fausse alarme
- 6 Divers
- 0 Travaux publics - urgence

10. Travaux publics et hygiène du milieu

10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics

M. Alec Montpas fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics.

08-05-24

10.2. Location d'une surfaceuse à glace (Zamboni) pour la saison hivernale 2024-2025

IL EST PROPOSÉ PAR Maureen Bédard

APPUYÉ PAR Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De procéder à la location d'une surfaceuse à glace auprès de la compagnie Robert Boileau inc. pour la patinoire municipale pour la saison hivernale 2024-2025, location de 5 mois, pour la somme de 16 389,00 \$ plus les taxes.

09-05-24

10.3. Octroi du contrat pour la reconstruction de la terrasse du Centre communautaire Valcartier

ATTENDU QUE la terrasse du Centre communautaire Valcartier doit être reconstruite;

ATTENDU QUE ce projet fait partie des projets pour 2024 et que des sommes à cet effet sont prévues dans le budget 2024;

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été faites auprès de trois entrepreneurs généraux pour la reconstruction de la terrasse extérieure du Centre communautaire Valcartier et que les résultats sont les suivants:

Compagnie	Prix (sans taxes)
Construction McKinley	58 131,36 \$
Construction Galipeau	65 300,00 \$
Signature DSF	86 507,00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'octroyer le contrat pour la reconstruction de la terrasse du Centre communautaire Valcartier à la compagnie ayant déposé le prix le plus bas, soit Construction McKinley pour un montant de 58 131,36 \$ excluant les taxes applicables.

11. Urbanisme et environnement

11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois d'avril 2024

Un total de 24 permis a été délivré pour le mois d'avril 2024:

Type	Permis		
	Nombre émis	Valeur	Montant
Permis			
Clôture	1	2 500,00 \$	50,00 \$
Construction bâtiment complémentaire	6	152 500,00 \$	400,00 \$
Construction nouvelle résidence	4	1 510 522,00 \$	503,00 \$
Démolition	1	0,00 \$	25,00 \$
Installation septique	3	25 000,00 \$	150,00 \$
Piscine	2	8 300,00 \$	100,00 \$
Puits	3	48 000,00 \$	150,00 \$
Rénovation d'un bâtiment principal	3	49 500,00 \$	150,00 \$
SOUS-TOTAL	23	1 796 322,00 \$	1 528,00 \$
Lotissements			
Lotissements	1	0,00 \$	0,00 \$
SOUS-TOTAL	1	0,00 \$	0,00 \$
TOTAL	24	1 796 322,00 \$	1 528,00 \$

11.2. Rapport de l'inspecteur municipal

M. Stacy Gagné étant absent, Karine Dumouchel, inspectrice en environnement, fait un rapport verbal des activités du Service d'urbanisme et de l'environnement.

10-05-24

11.3. Dérogation mineure - lot 2 196 881

Cette dérogation mineure consiste à confirmer la délivrance d'un permis de construction pour un bâtiment agricole dont les distances séparatrices relatives aux odeurs émanant des établissements de production animale et le nombre d'étage sont non conforme à la réglementation.

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement de zonage et de lotissement cause un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment à construire ne respecte pas les normes de distances séparatrices avec le périmètre urbain, considérant que celle-ci est de 103 mètres et qu'elle devrait être de 304,2 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment à construire ne respecte pas les normes de distances séparatrices avec la résidence voisine, considérant que celle-ci est de 97 mètres et qu'elle devrait être de 101,4 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage ne permet pas la construction d'un bâtiment à 3 étages;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment à construire est beaucoup plus gros en dimension que le bâtiment initial;

CONSIDÉRANT QUE le cheptel passera de 40 000 poulets à griller à 75 000 poulets à griller;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle construction n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publique;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle construction porterait atteinte à la qualité de l'environnement en lien avec les odeurs émanant de la production agricole;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle construction porterait atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins en lien avec les odeurs émanant de la production agricole;

CONSIDÉRANT QU'il y a perte de droit acquis en lien avec l'agrandissement de la superficie;

CONSIDÉRANT QUE la situation n'est pas améliorée;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation serait majeure et non mineure;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal de refuser la demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT QUE de nouveaux éléments ont été soumis au conseil municipal dans ce dossier;

IL EST PROPOSER PAR Raymond Bureau

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le lot 2 196 881 du cadastre officiel de Saint-Gabriel-de-Valcartier afin de confirmer la délivrance d'un permis pour la construction d'un bâtiment agricole.

12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire

12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire

Mme Pamala Laberge fait un rapport verbal des activités du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire.

11-05-24

12.2. Protocole d'entente avec Vallée Jeunesse Québec inc. - Location terrain de soccer et programme Tremplin

IL EST PROPOSÉ PAR Raymond Bureau

APPUYÉ PAR Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le maire Brent Montgomery à signer pour et au nom de la Municipalité un protocole d'entente pour l'utilisation exclusive du terrain de soccer situé au 2355, boul. Valcartier, lot 4 704 970, du 1er mai 2024 au 1er octobre 2024 pour un montant de 6 000 \$ et la participation au programme Tremplin du 1er juin 2024 au 31 mai 2025 pour un montant de 4 000 \$.

13. MRC et dossiers régionaux

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 17 avril 2024.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 15 mai 2024 à 19h.

14. Affaires diverses

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. Levée de la séance

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 40.

Brent Montgomery
Maire

Heidi Lafrance
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.